

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 28 juillet 2025 - 1,50 €

N° 146

Démographie

AFORCE de crier au loup (Alfred Sauvy, Michel Debré) depuis les années soixante, cela a fini par arriver. Avec un taux de fécondité de seulement 1,6 enfant par femme et l'arrivée en fin d'existence des premières générations du baby-boom, le nombre des décès en mai 2025 a été supérieur à celui des naissances. 651 000 décès pour 650 000 naissances. Ce n'est pas un gros écart, mais c'est la première fois depuis 1945 et ça ne risque surtout pas de s'améliorer rapidement. En 2023 on comptait 48 000 naissances de moins qu'en 2022.

On se souvient peut-être de l'appel (16 janvier 2024) du président Macron au « réarmement démographique », de son « grand plan contre l'infertilité » de la refonte annoncée par lui du congé parental... Ça n'avait pas plu aux écologistes, qui avaient bien tort de s'alarmer de ces rododromes.

Les politiques de soutien à la famille ont fait leurs preuves par le passé. Mais avec la tendance à la réserver aux plus pauvres (conditions de revenus), on a fini par réserver les avantages (grands appartements HLM, allocations familiales aux femmes ne travaillant pas, etc.) aux derniers arrivés sur le sol national, aux immigrés qui, venus de pays où les enfants sont la seule assurance retraite des parents, font effectivement plus d'enfants que les familles françaises... Du moins au début de leur installation, car ensuite la

situation se normalise rapidement. En tout cas, toute politique nataliste qui n'aurait qu'un biais social risquerait de rencontrer la censure de ceux qui craignent « le grand remplacement » déjà trop visible aux sorties des écoles dans de nombreux quartiers.

Les enfants des familles bourgeoises ne font plus d'enfants. Si les quinquas et quadras actuels en ont fait quelques-uns, avec retard, leurs enfants de moins de vingt ans n'en font plus du tout. Faute de pouvoir s'installer dans la vie, prolongeant les études et les expé-

riences, démoralisés par le confinement du covid (!), ne pouvant plus espérer louer un appartement si ce n'est en « colocation » et encore moins en acheter un sauf héritage, et pour tant d'autres raisons que les sociologues passent au crible de leurs enquêtes.

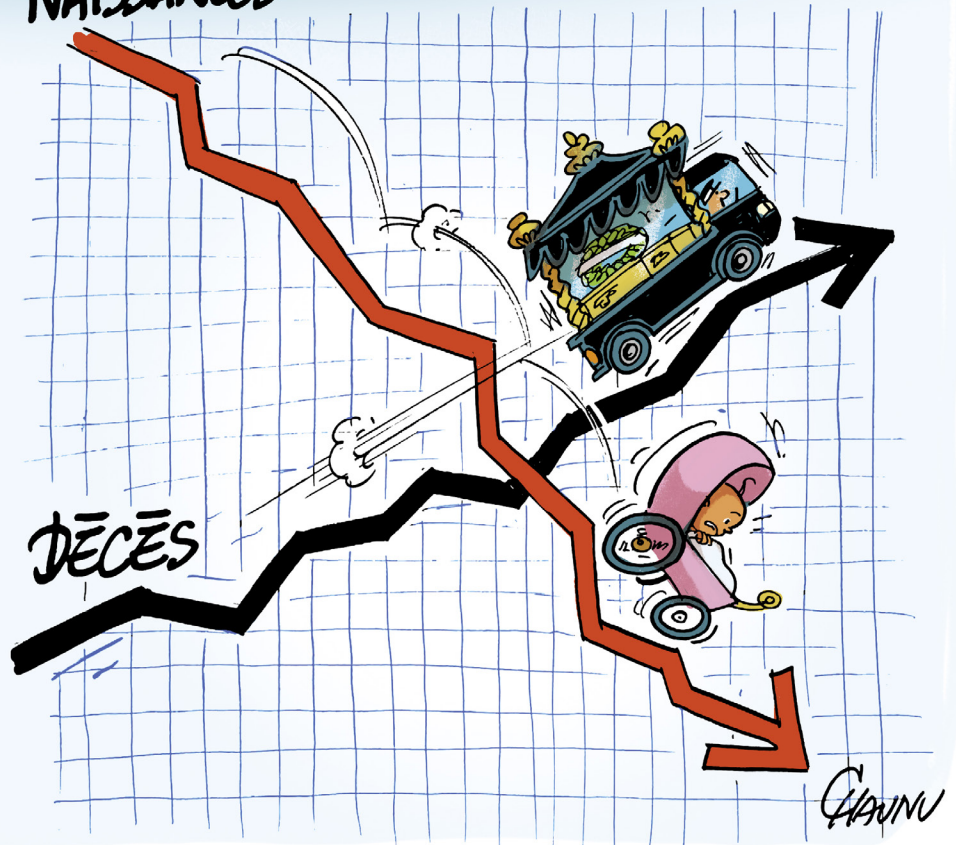
L'âge moyen des femmes qui ont leur premier enfant est désormais de 29,1 ans, 5,1 ans de plus qu'en 1974. Or plus les naissances sont retardées moins la fertilité est au rendez-vous, plus les complications deviennent possibles et moins on a de chance de fonder une fa-

mille nombreuse, voire très nombreuse.

Après tout, chacun fait comme il lui plaît, dira-t-on, et pourquoi l'État devrait-il se mêler de la vie intime des gens et particulièrement

CHASSE-CROISÉ DES VACANCES

NAISSANCES



SOMMAIRE

P. 1 : Démographie. P. 2 : Plus de Versaillais de naissance ! P. 3 : Isolation. – Lectures. P. 4 : SDF – Dermatite nodulaire. P. 5 : Septembre chaud ? P. 6 : Douche écossaise. – Gaza, les silences. P. 7 : La Palestine plus qu'Israël ? P. 8 : Cambodge et Thaïlande. – Énergies renouvelables aux Pays-Bas.

■ **Justice** : Les juges d'instruction ont ordonné, le 22 juillet, le renvoi en correctionnelle de Rachida Dati, 59 ans, et Carlos Ghosn, 71 ans, pour corruption et trafic d'influence. Le groupe Renault-Nissan aurait rémunéré le député européen pour faire du lobbying à Bruxelles, ce qui est illégal. Le procès pourrait avoir lieu après les élections municipales de mars 2026 où Rachida Dati est candidate pour devenir maire de Paris. Carlos Ghosn est réfugié au Liban et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international de la part du Japon.

■ **Justice** : On a appris le 23 juillet que Brigitte Macron poursuit devant la justice américaine l'influenceuse Candace Owens qui répand la rumeur complotiste selon laquelle l'épouse du président français serait née homme...

■ **Automobile** : UFC-Que choisir a lancé, le 21 juillet, une action collective auprès du Tribunal de Paris contre Stellantis et Citroën pour obtenir une meilleure indemnisation des conséquences des défauts des air-bags Takata. Cet équipementier japonais a fait faillite en 2017 à la suite de nombreux incidents et 60 accidents mortels dans le monde, notamment dans les pays chauds, dus à l'explosion de ses airbags. Il peut donc difficilement être poursuivi.

des femmes ? Surtout que la tendance est en fait mondiale et pas seulement française ou occidentale. C'est tout bête, parce qu'il n'y a de richesse que d'hommes écrivait déjà le juriste Jean Bodin en 1576. L'affirmation a été citée, commentée, critiquée mille fois. Reste qu'un pays vieillissant n'a plus les moyens d'entretenir ses infrastructures les plus basiques, sauf à importer sa main-d'œuvre, ce qui n'a qu'un temps, n'a plus la cohésion sociale et la force suffisante pour assurer sa défense nationale, n'a plus « le moral » ni d'espoir, celui que seuls donnent les enfants qui viennent de naître et pour lesquels on est prêt généreusement à tous les sacrifices pour qu'ils aient un avenir.

Frédéric Aimard

Plus de Versaillais de naissance !

Le 1^{er} juillet dernier, la maternité des Sœurs Franciscaines de Versailles a fermé définitivement ses portes, ses activités étant fusionnées et regroupées avec celles de la clinique privée de Parly 2 située dans la commune voisine du Cheshay-Rocquencourt. Le propriétaire des deux entités, Ramsay Santé, filiale d'un groupe australien, a été peu sensible aux arguments du Maire de Versailles, hostile à la fermeture de la dernière maternité de sa ville, depuis le transfert, il y a plusieurs années, de celle de l'hôpital public dans la même commune limitrophe.

Il n'y aura donc plus de mention « né(e) à Versailles » sur les registres d'état-civil. Cette situation,

que l'on croyait réservée aux communes rurales du fin fond de la Creuse ou de la Lozère, frappe donc un chef-lieu de quelque 100 000 habitants d'un département, celui des Yvelines, considéré comme l'un des plus riches de France. Il s'agit, malheureusement, de la conséquence logique, à la fois de la disparition des naissances à domicile et du développement urbain qui tend à déplacer les services au public dans la périphérie des villes.

Pourtant, Versailles était certainement l'une des villes françaises ayant donné la plus grande quantité de personnalités au regard de son nombre d'habitants, celles-ci ayant le plus souvent été gratifiées d'un monument ou d'une rue à leur nom dans leur ville de naissance.

Cela vient d'abord du fait que Versailles, à partir du règne de Louis XIV, est devenue la capitale de la France et que c'est dans les appartements royaux du château que sont nés les rois et les membres de la famille royale. Ainsi les rois Louis XV (1710-1774), Louis XVI (1754-1793), Louis XVIII (1755-1824) et Charles X (1757-1836) mais aussi le Grand Dauphin, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV (1661-1711) et le petit Louis XVII, martyr du Temple (1785-1795).

Les édiles républicains qui administreront plus tard la cité royale n'avaient pas forcément une propension forte à dédier une des artères de la ville à ces illustres figures mais la difficulté a été manifestement contournée en donnant des noms de province correspondant à leur titre. Ainsi les rues de Bourgogne, de Provence et d'Artois sont-elles autant de références au duc de Bour-

gogne, le Grand Dauphin, le comte de Provence, futur Louis XVIII et le comte d'Artois, futur Charles X. Quant aux trois filles chéries de Louis XV, nées elles-aussi au château, c'est à travers leurs saintes patronnes qu'elles sont honorées par les trois rues parallèles Sainte-Sophie, Sainte-Victoire et Sainte-Adélaïde.

La ville n'est pas en reste avec un nombre impressionnant de personnalités nées dans ce qui fut longtemps la préfecture de la Seine-et-Oise.

Sans qu'il soit possible de les mentionner tous, on peut d'abord citer des militaires dans cette ville qui comptait tant de casernes, avec le général Lazare Hoche (1768-1797), bien peu royal pour sa part en tant que « pacificateur » de la Vendée, dont la statue trône au milieu de la place qui porte son nom qui est aussi celui du plus grand lycée de la ville, le général Louis-Alexandre Berthier (1753-1815), maréchal d'Empire, honoré également par une rue et le maréchal Bazaine (1811-1888), volontairement oublié en raison de sa reddition pendant la guerre de 1870.

Les arts ne sont pas non plus absents avec Jean-Antoine Houdon (1741-1828), le sculpteur des « Lumières », qui lui aussi dispose d'une statue dans un square à son nom, Jean-François Ducis (1733-1816), poète et dramaturge, Rodolphe Kreutzer (1766-1831), musicien dédicataire d'une sonate de Beethoven et Hector-Martin Lefuel (1810-1880), architecte auteur de l'extension du Palais du Louvre.

Des inventeurs et scientifiques complètent la liste avec l'abbé Charles-Michel de L'Épée (1712-1789), concepteur de la langue des

signes dont la statue côtoie la cathédrale, Ferdinand de Lesseps (1805-1894), diplomate à l'origine du canal de Suez et Jacques Hadamard (1865-1963), mathématicien connu pour ses travaux dans la théorie des nombres.

Au-delà des manques à naître, ce sont donc autant de lieux de mémoire appelés à ne pas se renouveler. À moins que la proposition formulée en 2013 par le sénateur du Tarn Jean-Marc Pastor, mais non retenue à ce jour par le ministère de la Justice, d'établir l'acte de naissance non dans la commune d'accouchement mais dans celle de résidence des parents ne finisse par aboutir.

Sinon, il restera toujours possible de mourir à Versailles et d'y laisser ainsi sa postérité tant que l'on pourra s'éteindre dans son lit.

C'est parce qu'il était mort à Versailles en 1916 que le maréchal Joseph Gallieni a donné son nom à la rue où avait été fondée la clinique des Sœurs Franciscaines qui vient de fermer.

Fabrice de Chanceuil

Isolation

François Bayrou, semblait avoir découvert le problème la veille quand il l'expliqua innocemment à la journaliste Léa Salamé à la télévision. Le DPE (diagnostic énergétique obligatoire) favorisait le chauffage au gaz aux dépens du chauffage électrique. Absurde puisque l'électricité produite par nos centrales nucléaires est une énergie « propre », en tout cas domestique et réputée peu chère, alors que le gaz est importé à grand prix ! Le 9 juillet, la chose était « réparée » d'un trait de plume du Premier mi-

Salman Rushdie Shalimar le clown



ROMAN

Cachemire

Los Angeles, 1991. Ancien ambassadeur des États-Unis en Inde avant de devenir chef de l'antiterrorisme en Amérique, Maximilien Ophuls est égorgé devant India, sa fille illégitime, dont la mère a disparu sans laisser de traces. Le meurtrier n'est autre que son chauffeur, un Cachemiri, qui se fait appeler Shalimar le clown.

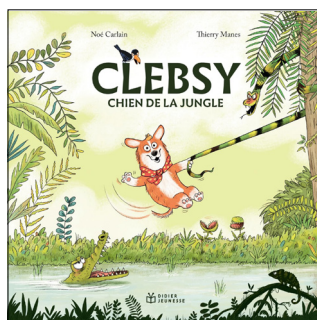
Tirant le fil de cet acte cruel, Salman Rushdie revisite l'histoire. Celle du Cachemire tennillé entre l'armée indienne et les islamistes venus du Pakistan. Celle d'India en quête de ses origines familiales. Un roman foisonnant, riche en personnages cherchant leur voie entre tradition et modernité.

« Shalimar le clown », Salman Rushdie, Folio, 592 p., 10,50 €.

PRIX GULLI

Ah, l'aventure !

Jusqu'ici Clebsy vivait dans le confort : un bel appartement, une gamelle remplie et un coussin brodé à son nom. Tant de chiens aimeraient être à sa place ! Mais tout changera demain,



son maître l'emmène dans la jungle. Panique ! Cet album drôle et attachant a été sélectionné par 6 000 enfants des Clubs Coup de Pouce (programme de première lecture en zone d'éducation prioritaire) et par la chaîne de télévision Gulli.

« Clebsy, chien de la jungle », Noé Carlin et Thierry Manes, Didier jeunesse, 32 p., 13,90 €

ARCHÉOLOGIE

Le cimetière oublié

Patrice Georges-Zimmermann a été mandaté par l'État pour retrouver un cimetière harki enfoui dans la terre et dans nos mémoires. Pendant quatorze ans, des familles ont séjourné au camp de Saint-Maurice l'Ardoise (Gard) dans un dénuement complet. Soixante-dix sont morts dont beaucoup d'enfants. L'archéologue montre comment son travail d'exhumation sert à l'histoire et à la justice.

« L'homme qui faisait parler les tombes », Patrice Georges-Zimmermann, Robert Laffont, 176 p., 19,90 €.

JAPON

Balades archéologiques

Dépayement garanti avec AR. Le magazine du nouveau voyageur nous invite à suivre Emmanuel



Ruben dans son périple à vélo à travers le Japon pour découvrir les temples, les sanctuaires et quelques gourmandises.

Autres sujets : rivières et forêts de la Creuse, la Nouvelle-Orléans, son jazz et ses vieilles maisons...

AR, été 2025, 7,50 €. En kiosque et librairie.



La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

nistre : 850 000 logements concernés, qui avaient été indûment privés du droit d'être mis en location, en recevant la note infamante F ou G, allaient pouvoir réintégrer le marché (à partir du 1er janvier 2026, le temps de refaire toutes les circulai- res !).

Mais le lendemain (10 juillet), le service é- tatique des statistiques, l'In- see, produisait une étude de 50 pages qui suggérait que le problème est infi- niment plus grave. Toute la politique visant à faire isoler les logements exis- tant n'a aucun intérêt vé- rifiable. Chaque Français propriétaire, chaque syndic d'immeuble, sait depuis longtemps ce qu'il en est, sauf quelques chanceux ou habiles qui ont réussi à se faire financer une partie de leur pompe à chaleur ou une isolation des combles « à 1 euro », sauf les artisans qui se sont précipités sur cette manne inespérée, sauf tous les escrocs et peu scrupuleux qui ont profité, d'une manière ou d'une autre, de la désorganisation générale provoquée par une politique volontariste mais non ré- fléchie.

On espère que le Premier ministre va reprendre son stylo et mettre un point final à tous ces financements pu- blics absurdes à commencer par la trop fameuse Prim'ré- nov. L'étude de l'Insee sera en effet difficile à contester. Bien que très partielle, elle est la première à exploiter les données de consumma- tion des compteurs com- municants d'un échantillon d'un million de ménages... Ceux qui ont fait des « gestes d'isolation » voient leur consommation baisser en moyenne de 5,4 % s'ils se chauffent à l'électricité et de 8,9 % pour ceux qui

se chauffent au gaz. Ça ne représente quasi rien par rapport aux dépenses en- gagées. Un journaliste de BFM a sorti sa calculette et a estimé qu'il fallait 91 ans pour rentabiliser ce genre d'investissement. Et encore uniquement pour les pro- priétaires occupants. Car pour les bailleurs, faute de pouvoir augmenter les loyers, il s'agit d'une qua- si-perte sèche. Et c'est sans compter non plus les maté- riaux modernes employés, dont la durée de vie est sou- vent inférieure à dix ans (à peine le temps d'une garan- tie décennale). Et puis 40 % de ces travaux seraient faits par des gens mal formés ou peu consciencieux, n'ayant pas suivi les normes en vi- gueur. Non seulement l'État est mauvais gestionnaire pour lui-même, mais il a voulu obliger les Français propriétaires à gérer comme lui, c'est-à-dire à s'endetter pour rien pour le siècle à ve- nir ! Ce n'est plus d'isolation qu'il faut parler, mais d'au- tisme.

F. A.

SDF

Depuis 2020 le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) a confié à la Poste (par un appel d'offres) la gestion du ser- vice Paris-Adresse au 25, rue des Renaudes, dans le XVIIe arrondissement. Ce service domicilie, en partenariat avec 41 associations agréées, 13 400 personnes sans domicile fixe à Paris intra muros. Cela permet à celles-ci de faire toutes leurs démarches adminis- tratives. Elles reçoivent une alerte par SMS et doivent aller récupérer leur courrier dans les trois mois.

Les 10 et 11 juillet, les 12

employés du service se sont mis en grève pour réclamer une prime de 140 euros. Leur direction ne leur en a concédé que la moitié. De- puis, une dizaine d'entre eux ont repris, le 16 juil- let, une « grève illimitée ». Selon la CGT et l'UNSA, la plupart des membres de l'équipe sont des contrac- tuels proches du Smic. Ils seraient totalement dé- bordés par les 200 à 700 contacts journaliers qu'ils doivent gérer dans « *des conditions proches du tra- vail à la chaîne* », dans des locaux exigus et en perpé- tuels travaux...

On veut bien le croire. Surtout que, même si la rue des Renaudes n'est pas le seul endroit où des per- sonnes à la rue peuvent se faire adresser du courrier à Paris, celui-ci bénéficie d'une large communication de la mairie de Paris et est donc de plus en plus solli- cité.

En février 2025, la Nuit des Solidarités donnait le chiffre de 4 292 SDF dans le Grand Paris dont 3 507 intra-muros (pour se faire inscrire à Paris Adresse, il faut d'ailleurs pouvoir faire la preuve qu'on « non-ré- side » bien dans la capitale et non dans une ville de banlieue !!!), mais d'autres chiffres plus inquiétants circulent... En 2022 la fon- dation Abbé Pierre n'avait- elle pas estimé à 330 000 le nombre de personnes ne disposant pas d'une adresse fixe en France, dont la moi- tié en Île-de-France, parmi lesquelles une centaine de mille seulement hébergées dans des structures d'ac- cueil officielles plus ou moins provisoires (dont d'anciens hôtels touristiques qui ne font plus que ça) ? Cela veut dire que les autres se débrouillent, chez des

compatriotes, amis ou pa- rents, dans des squats d'ap- partements ou d'immeubles entiers, dans des parkings, des gares Sncf ou des sta- tions de métro, des abris de fortune (tente ou cabane en carton) ou à même le trot- toir... Avec tous les pro- blèmes de sécurité et d'hy- giène que cela pose pour les SDF eux-mêmes et les habitants ou propriétaires des différents quartiers concernés (surtout dans les arrondissements Nord de Paris). C'est dire que, même si la situation de la rue des Renaudes s'améliore, la question restera dramatique et insoluble à vue humaine.

Paul Chassard

Dermatite nodulaire

Quelles mesures sani- taires adopter face à l'épidé- mie de dermatose nodulaire contagieuse (NDC) dont les foyers infectieux sont pour l'instant localisés dans les départements de Savoie et Haute-Savoie ? C'est la question qui divise actuel- lement le monde de l'éle- vage français. Cette mala- die venue d'Afrique par les Balkans menace désormais les troupeaux français. Elle se transmet par des piqûres d'insectes. Au 25 juillet, 39 foyers de contamina- tion avaient été détectés en France et plus de 1 500 bêtes abattues en réponse par les autorités sanitaires.

Faut-il donc abattre l'en- semble des troupeaux où un cas a été détecté ou seule- ment les bêtes malades ? Le gouvernement, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs plaident pour la première solution en contrepartie d'indemnités importantes pour les éleveurs. Arguant de la faible diffusion de la

maladie, du fait de sa transmission complexe, la Coordination Rurale (dont le secrétaire général Christian Convers, est en première ligne dans cette affaire) et la Confédération Paysanne plaident eux pour un abattage sélectif des bêtes touchées. Ces syndicats soulignent la difficulté de reconstituer les troupeaux abattus et le traumatisme vécu par les éleveurs.

L'abattage du troupeau de 90 vaches appartenant à Pierre-Jean Duchêne sur la commune d'Entrelacs, près d'Aix-les-Bains est devenu emblématique de cette nouvelle plaie qui touche un cheptel bovin français qui a diminué d'un million de têtes en dix ans pour des raisons diverses. Au-delà de cette épidémie de dermatite nodulaire, c'est l'avenir de l'élevage français qui s'assombrit une nouvelle fois. Il est encore temps pour l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur de réagir collectivement.

Jérôme Besnard

Septembre chaud ?

Les journalistes et les responsables politiques passent beaucoup de temps à repérer les « signaux faibles » qui annoncent les grands bouleversements. En juillet, ce sont des signaux forts et concordants qui retiennent l'attention.

Il y a d'abord la pétition contre la loi Duplomb, accusée de contenir de nombreuses dispositions contraires aux impératifs écologiques et sanitaires. En quinze jours, cette pétition lancée par une inconnue a recueilli deux millions de signatures, ce qui ne s'était

jamais vu. Au-delà des polémiques sur le contenu de la loi, on peut voir dans ce succès fulgurant le signe de l'exaspération d'une partie notable de la population.

Il y a ensuite les premiers effets du plan d'austérité annoncé par le Premier ministre le 15 juillet. Le gel des prestations sociales et des retraites, les réductions de crédits et d'effectifs dans la fonction publique, la suppression de deux jours fériés et les réformes sociales envisagées ont provoqué la colère des syndicats. La CGT, Force ouvrière et la Confédération générale des cadres ont tour à tour annoncé leur refus de participer à des négociations en raison de la violence des mesures annoncées. Plus étonnant, la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, a vivement critiqué le gouvernement le 21 juillet et déclaré que sa confédération envisagerait une mobilisation dès la rentrée en raison du « carnage total » qui se prépare dans le domaine de l'assurance chômage. Le représentant de la CFCTC, « catastrophé », est sur la même ligne et le fait que les deux confédérations modérées se déclarent prêtes à l'affrontement est une très mauvaise nouvelle pour le gouvernement, qui engagera la discussion budgétaire avec une impopularité record.

Autre sujet d'inquiétude, non le moindre : l'appel à « tout bloquer » le 10 septembre, apparu sur les réseaux sociaux à la manière des mots d'ordre lancés par les Gilets jaunes – et qui prend de l'ampleur. Déjà, des ministères établissent des plans pour se barricader.

Claudine Uzerche.

Compte bancaire des femmes

On l'ignore souvent mais il a fallu attendre le 13 juillet 1965 pour que les femmes puissent ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari. Une véritable révolution à l'époque, qui leur a permis de signer des chèques également sans l'autorisation d'un homme.

Les femmes vont donc pouvoir mieux gérer leurs biens acquis avant le mariage et pendant. Il aura fallu 160 ans après le Code Napoléon pour qu'elles passent du statut de mineures à celui de majeures. Rappelons que le droit de vote ne leur a été accordé qu'en 1944. Ce qu'elles avaient pu obtenir en « remerciement » de leurs actions durant la Seconde Guerre mondiale en remplaçant les hommes partis à la guerre.

Par contre les veuves, les célibataires et celles qui étaient séparées de corps et de biens avaient déjà toute latitude pour ouvrir seules un compte bancaire.

Il faudra encore attendre 1967 pour qu'elles aient le droit d'entrer à la Bourse et de se livrer à des actions de boursicotage.

Si la loi de 1965 marque une étape décisive dans l'émancipation bancaire des femmes, elle laisse au mari le pouvoir d'administrer seul les biens de la communauté. Il faut ainsi attendre la loi du 23 décembre 1985, transposition en droit français d'engagements européens, pour que, dans le cadre du mariage, le principe de la cogestion des époux dans l'administration des biens de la communauté et de l'égalité bancaire soit entériné, presque un siècle après la loi de 1907 qui donnait aux femmes mariées la libre disposition de leur propre salaire.

Philippe Buron Pilâtre



■ Thaïlande/Cambodge :

Des affrontements dans une région frontalière disputée depuis le XIXe siècle entre la province thaïe de Surin et la province khmère d'Oddar-Meanchey ont fait plus de 11 morts le 24 juillet. L'armée thaïlandaise a fait intervenir six avions F-16 alors que l'armée khmère tirait des roquettes. La Thaïlande a appelé ses ressortissants à quitter le Cambodge. Une médiation américaine est en cours.

■ **Ukraine** : Un des 6 mirages 2 000-F5 donnés par la France à l'Ukraine s'est crashé le 22 juillet. Le pilote a pu s'éjecter et est sauf. Une défaillance technique serait en cause et non un tir russe.

■ **Palestine** : Le président Macron a annoncé sur le réseau social X, le 24 juillet, que la France allait reconnaître l'État de Palestine en septembre lors de l'Assemblée générale des Nations unies.

■ **Automobile** : Selon l'ACEA (association des constructeurs européens d'automobiles), les ventes de voitures neuves en Union européenne ont chuté de 5,1 % en juin. La part des véhicules électriques ou hybrides est passé à 59,8 % au lieu de 50 % en juin 2024. En France la baisse sur la même période aurait été de 7 % avec 169 504 immatriculations.

■ **Grande distribution** : Carrefour a décidé de vendre (« à un prix symbolique ») au groupe italien NewPrinces Group son réseau de 1 200 ma-

Douche écossaise

Le président Trump avait triomphalement signé avec le Premier ministre anglais Keir Starmer, le 8 mai à la Maison-Blanche, un accord « historique » sur les tarifs douaniers, avec un chiffre symbolique de 10 % sur les exportations britanniques vers les États-Unis (automobiles), moyennant des concessions nombreuses du côté de Londres (productions agricoles). Beaucoup de commentateurs ont cependant estimé que ces accords n'auraient pas de si grandes conséquences.

C'est paradoxalement en Écosse que le président Trump avait décidé de se rendre, du 25 au 30 juillet, pour négocier avec les autres pays membres de l'Union européenne sur le même sujet. Entre deux parties, avec son fils Eric, dans les deux golfs qu'ils possèdent à Turnberry et près d'Aberdeen, le président américain a donc reçu de nombreuses personnalités, dont Ursula von der Leyen le 27 juillet. L'Américain avait menacé les Européens de droits de douane de 30 % supplémentaires si aucun accord n'est signé avant le 1er août. Les États membres, qui avaient chacun fixé sa « ligne rouge », avaient publié une liste de contre-mesures possibles en cas d'échec des négociations. Mais on ne savait pas quelles contreparties la présidente de la Commission européenne était désireuse et capable d'imposer aux Américains concernant les importations de gaz liquéfié, le service de la dette américaine, les Gafam qui échappent jusqu'à présent à presque à toute taxation sérieuse, etc.

Finalement un accord sur 15 % a été annoncé par Donald Trump le soir même, sans contreparties visibles... Cela ne préjuge pas complètement de la suite, car le personnage est imprévisible. Quant à prédire que les Européens finiront pas se rebiffer, c'est faire preuve de beaucoup d'optimisme dans l'état de la politique intérieure actuelle de pays comme l'Allemagne ou la France. Donald Trump en profite évidemment. D'autres puissances aussi.

P.C.

Gaza les silences

Israël a définitivement perdu la guerre de l'information. Les images terribles qui saturent l'espace médiatique et numérique depuis la bande de Gaza rencontrent un large écho mais tombent dans un grand silence. La communauté internationale est accusée de ne pas réagir suffisamment, mais la clé de la réponse se situe en Israël. Depuis vingt-et-un mois que se prolonge le calvaire de la population locale – et celui des otages et de leurs familles –, le gouvernement de Jérusalem n'apporte aucune perspective ni aux Israéliens, ni aux partenaires internationaux. On l'a connu plus imaginatif, plus apte à manier la propagande, plus intelligent dans ses relations extérieures. Le monde attend de lui un narratif qui tienne la route, des arguments sensés, rationnels, émotionnels, dont on avait l'habitude s'agissant d'Israël, capables de contrebalancer le récit adverse, les images fortes, qui dominent la scène et à partir de là les institutions, les relais d'opinion, les cœurs.

Pourquoi Israël a-t-il laissé filer la maîtrise de l'information ? À peine un porte-parole diffuse-t-il à l'occasion quelques contre-vérités évidentes auxquelles il ne semble pas croire lui-même. Ou bien les grandes chaînes et les principales agences de presse sont-elles à ce point de parti pris qu'elles n'accordent aucune place à la défense ? Pourquoi Israël se laisse-t-il accuser de tous les maux sans mot dire ?

Une des explications réside dans l'état de l'opinion intérieure israélienne. Tout discours gouvernemental devrait s'adresser à la fois à celle-ci et au monde extérieur. Or il n'y a aucun moyen d'accomplir cet exploit. Le Premier ministre veut à tout prix éviter un débat national tant qu'Israël est en guerre. Une grande majorité des Israéliens ne souhaitent pas entendre parler des Gazaouis, des Palestiniens en général. C'est d'abord de leur silence, voulu, intentionnel, que partent les autres silences à l'étranger. Les pays traditionnellement amis d'Israël ont compris qu'il ne s'agit pas seulement de faire pression sur un homme, Netanyahu, et quelques extrémistes, mais qu'il leur faudrait aller à l'encontre du sentiment profond d'un peuple pour le bénéfice éventuel d'un autre. D'autant que ce dernier, le peuple palestinien, ou le peuple de Gaza, ne s'exprime pas. Les instigateurs se cachent derrière les victimes, les femmes et les enfants. Qui parle en son nom ? Que représentent les autorités palestiniennes ? À Gaza, on ne les connaît pas. À Doha qui sont-ils ? Mahmoud Abbas, président-soliveau à Ramallah ? La France parle encore de reconnaissance d'un État palestinien. La conférence

prévue en juin à New York a été reportée (28 au 30 juillet). Mais dans quel vide, dans quel silence ?

L'écart ainsi manifesté entre l'opinion intérieure israélienne et l'opinion internationale, entre les écrans visionnés à Tel Aviv et ceux projetés à Paris, Londres, Rome ou Berlin, va grandissant ; il est lourd de graves conséquences. L'antisémitisme est la pointe de l'iceberg. À l'abri des condamnations légitimes, un mouvement de fond important et durable tend à éloigner, séparer, rompre, les anciennes proximités entre Israël et l'Occident en général, phénomène intergénérationnel, multireligieux, pluripartisan, universitaire autant que populaire. Même si les manifestations antiisraéliennes ont été plus suivies aux États-Unis et au Royaume-Uni, qui observent des politiques historiquement plus favorables à l'État-nation du peuple juif, le désamour est universel, simplement plus évident là où il était le mieux établi.

Or pour le monde de culture chrétienne, parfois dit judéo-chrétienne, une telle rupture est à terme peut-être suicidaire pour Israël ; elle devrait être qualifiée d'existentielle pour l'Occident, plus encore que la guerre en Ukraine. On a tort de ne juger de la situation à Gaza que par rapport à la question palestinienne. À cette aune, nous ne sommes pas entendus par les Israéliens. Grand silence. Il faut envisager celle-ci par rapport à l'identité d'Israël, afin de ne pas opposer deux silences, mais ouvrir à une parole qui puisse être entendue, qui parle à Israël et qui amènerait Israël à rompre le silence.

Dominique Decherf

La Palestine plus qu'Israël ?

Emmanuel Macron a annoncé la prochaine reconnaissance officielle de l'État palestinien. En fait, il s'agit essentiellement d'un nouveau coup de com pour montrer qu'il existe toujours politiquement. Cette posture se double d'une démarche également habituelle : chercher à mettre la France à la tête d'un mouvement jugé inévitable, même si existe le risque de l'isolement, lequel ne manquerait pourtant pas d'affaiblir la crédibilité internationale du pays.

On est bien obligé de constater que cette décision n'a pas entraîné une grande vague d'approbation et de soutien, en dehors des réactions convenues des proches du président ; d'ailleurs, même là, on a entendu une députée de son propre parti, Caroline Yadan, très sensible à la lutte contre l'antisémitisme et les discours antisionistes, tacler « une faute politique, morale et historique ». Seule l'extrême gauche y a vu, selon les mots de Jean-Luc Mélenchon, « une victoire morale », même si elle lui a évidemment semblé insuffisante.

Le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, a qualifié la déclaration de « décision précipitée ». On peut en effet s'interroger sur l'opportunité du moment choisi, alors que la situation reste très instable non seulement à Gaza, mais en Israël même et dans les territoires palestiniens. Il ne faut pas non plus oublier la complexité du jeu diploma-



tique au Moyen-Orient, du Liban à l'Irak, de l'Égypte aux Émirats arabes unis, du Qatar à l'Arabie saoudite, de la Jordanie au Yémen, de l'Iran à la Syrie. Quand on voit les difficultés éprouvées par les États-Unis pour y reprendre un rôle, il est clair qu'on ne peut que s'avancer prudemment. Il ne suffit pas de dire « oui à la paix, oui à la sécurité d'Israël, oui à un État palestinien sans le Hamas » pour se positionner. Actuellement, 148 des 193 États membres de l'ONU reconnaissent l'État palestinien, avec seulement en Europe l'Arménie, l'Espagne, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Suède. Quant à la France, elle abrite déjà une Mission de Palestine, représentation diplomatique de l'Autorité palestinienne dirigée par une ambassadrice, titre reconnu par Paris depuis 2010.

Tout cela amène des questions sur la politique extérieure française. Plutôt que de déterminer si le pays se sent plus proche de la Palestine que d'Israël ou si le vieux tropisme pro-arabe du Quai d'Orsay explique certaines orientations, il semble urgent d'assurer

gasins italiens qui a perdu 180 millions d'euros sur 4,2 milliards de chiffres d'affaires en 2024.

■ **Dollar** : Selon une récente compilation des données disponibles, la dette américaine serait détenue, d'abord par le Japon, avec 1 113 milliards de dollars, puis par la City de Londres, avec 779 milliards de dollars, et, en troisième position par la Chine avec 765 milliards (en baisse). On trouve ensuite les îles Caïmans (440 milliards), la Belgique (430 milliards), le Luxembourg (410 milliards), la France (375 milliards), l'Irlande (320 milliards), la Suisse (303 milliards), Taïwan (292), etc. L'Allemagne n'en détiendrait que 100 milliards malgré son dernier excédent commercial de 255 milliards avec les États-Unis.

La politique actuelle de Donald Trump semblerait donc de faire baisser le dollar, qui est à son plus bas depuis trois ans par rapport à l'euro et à la Livre sterling, et de provoquer – par l'instauration de ses fameux droits de douane – une inflation à l'intérieur de son pays. Ainsi la dette américaine, dont les investisseurs du monde entier se défont de plus en plus, serait-elle partiellement résorbée. Une politique risquée cependant car on ne sait jamais jusqu'où va un mouvement de baisse ou de hausse en Bourse et que l'inflation ne sera pas bien vue des électeurs américains lors des élections de mi-mandat. Aussi le président Trump pèse-t-il à l'inverse de tout son poids pour que Jérôme Powell, président de la Fed (Réserve fédérale) baisse les taux d'intérêt...

une permanence de vues conforme aux intérêts de la nation et à la recherche d'un équilibre international. Cette vision doit s'inscrire dans une continuité à l'opposé de tout zigzag, car la politique est fille de l'Histoire et de la géographie. C'est donc le contraire de cette activité brouillonne où l'on ne discerne aucune ligne directrice, en dehors des évocations rituelles de l'Europe. Pourtant, réunis dans un discret triumvirat, le E3, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni continuent à intervenir de façon concertée, aussi bien en Iran qu'à Gaza. Rappel final : que devient la tradition multiséculaire de protéger les minorités chrétiennes au Levant ? Le bombardement d'une église catholique à Gaza le 17 juillet, précédé, le 11, d'un attentat contre une église syriaque en Syrie sont en effet presque passés inaperçus.

Jean-Gabriel Delacour

Cambodge et Thaïlande

Depuis le 24 juillet, des tensions d'une rare intensité ont éclaté à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, entraînant la mort de plusieurs dizaines de personnes et le déplacement de 138 000 Thaïlandais et 80 000 Cambodgiens. Il s'agit de l'épisode le plus meurtrier depuis les affrontements déjà autour du temple de Preah Vihear, entre 2008 et 2011. Le président Donald Trump a annoncé une rencontre en Malaisie entre les dirigeants des deux pays en vue d'un

cessez-le-feu. Pendant ce temps, les récits des belligérants s'opposent, pointant les militaires ennemis et les morts de civils ; mais, pour la première fois, des manifestations pacifistes se sont déroulées à Bangkok. Ce conflit intervient alors que les relations ne se sont jamais guère apaisées entre les deux vieux royaumes du Sud-Est asiatique, se prévalant chacun d'une longue histoire. Aujourd'hui, ils partagent une caractéristique politique : leurs souverains ne jouent pas un rôle de premier plan. Au Cambodge, le roi Norodom Sihamoni n'a pas le charisme de son père Norodom Sihanouk, soutenu de 1941 à 2004 aussi bien par le maréchal Pétain que par le général de Gaulle, par les Soviétiques que par les Américains, par les Japonais que par les Khmers rouges, par la Chine de Mao que par l'ONU ; il laisse gouverner le Premier ministre Hun Manet, qui a succédé en 2023 à son père Hun Sen, passé des Khmers rouges au communisme pro-vietnamien et qui avait éliminé toute opposition. En Thaïlande, l'ancien Siam, à la superficie et à la population semblables à la France, le roi Rama X (Vajiralongkorn) a succédé en 2016 à son père Rama IX (Bhumibol), qui avait régné de 1946 à 2016 ; après des années de coups d'État et d'annulations d'élections, le Premier ministre Phumitham Wechayachai a remplacé le 3 juillet Paethongtarn Shinawatra, suspendue de ses fonctions par la Cour constitutionnelle pour ses relations avec le dirigeant cambodgien Hun Sen. La dispute entre les deux pays concerne le Triangle

d'Émeraude, où leurs frontières rejoignent celles du Laos et qui abrite plusieurs temples de l'époque angkorienne. Un petit territoire a été placé en 1907 sous contrôle cambodgien par la France, qui exerçait alors son protectorat sur un Cambodge toujours menacé par ses voisins. D'ailleurs, le 17 janvier 1941, celle-ci aura remporté sa seule victoire navale de la Seconde Guerre mondiale en battant la marine thaïlandaise à Koh Chang ; elle n'en profita pas, obligée par le Japon de céder près de 100 000 km² que la Thaïlande devra restituer en 1947. En 1962, la Cour de Justice internationale confirma la souveraineté cambodgienne, mais la Thaïlande a toujours refusé de la reconnaître. En outre, les deux États se disputent Ko Kut, la quatrième plus grande île thaïlandaise, riche en gaz et proche du rivage cambodgien. Phnom Penh, se fondant sur la législation relative à la zone exclusive économique, revendique le sud de l'île afin d'avoir accès aux gisements. La Thaïlande a en vain proposé de partager l'exploration du gaz contre l'administration du temple de Preah Vihear.

Jean Étèvenaux

Les énergies renouvelable au Pays-Bas

Se basant sur un article du Financial Times du 13 juillet, le blog libéral contrepoints.org fait, sous la signature de Vincent Bénard, un tableau amer de la situation à venir du réseau élec-

trique aux Pays-Bas qui ont tout misé sur les énergies renouvelables.

31 % des Hollandais disposent de panneaux photovoltaïques, censés les auto-alimenter, et le pays est équipé de nombreuses stations photovoltaïques ou éoliennes, mais cette production décentralisée est intermittente (la nuit, quand il n'y a pas de vent...) et nécessite « *des équipements de protection, de contrôle de tension, et de transformations supplémentaires pour éviter les surtensions, harmoniser la fréquence et maintenir la qualité de l'électricité.* » Cela passe par la création à de 100 stations et 4 000 sous-stations et le recrutement de 28 000 techniciens qualifiés. Or, on en est très loin. Les investissements à faire dans l'adaptation du réseau sont estimés à 200 milliards d'euros d'ici 2040, alors que le prix de gros de l'électricité hollandaise est déjà le plus cher d'Europe. « *119 000 entreprises (y compris médicales ou de lutte contre l'incendie) et des milliers de maisons neuves sont en attente de connexion au réseau.* » Ces files d'attente, avec des délais de parfois 18 mois pour une maison ou un immeuble, mais pouvant atteindre 5 ans pour un data-center ou un projet industriel, ont doublé depuis 2023. La pénurie de logements (pour les mêmes raisons bureaucratiques que chez nous) va s'en trouver renforcée et des projets économiques stratégiques se détournent de ce pays pourtant, d'habitude, tellement meilleur gestionnaire que le nôtre.

P.C.